



Condition d'accès :

- Vous avez entre **18 et 29 ans révolus**.
- Vous avez un **diplôme niveau 4** en lien avec l'aménagement paysager ou les travaux forestiers OU **1 an** d'activité dans le secteur de l'aménagement paysager / travaux forestiers.

Dérogations possibles pour d'autres cas

- Tests et entretien de positionnement.

Public ciblé :

Jeunes jusqu'à 29 ans révolus.

Modalités d'inscription :

- Dossier de préinscription.
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités de sélection et d'accès :

Entretien tripartite et signature du contrat d'apprentissage. Sous réserve des places disponibles en formation.

Votre statut :

Vous serez **salaré** sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

Rémunération :

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

Organisation de la formation :

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **1 an** (1 semaine/mois en centre).
- **560h de formation en centre**, le reste en entreprise.
- **Calendrier de formation :** Septembre à Juin.

Examens :

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**.
- Evaluations en **situations professionnelles**.

Individualisation :

Adaptation des parcours selon les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE).

Les activités de taille et de soins aux arbres sont associées le plus souvent à l'emploi d'élagueur. Le titulaire de l'emploi doit être capable d'effectuer les choix techniques en autonomie et porter attention à sa sécurité et à celles des tiers (collègues, usagers, clients,...). Il doit être en capacité de repérer l'arbre ou les arbres sur lesquels il doit intervenir, observer leur état et les contraintes d'intervention.

L'OBJECTIF

Le titulaire de ce certificat effectue des activités de coupe, démontage, abattage et élagage sur des arbres. Il a au préalable pris en compte les attentes du client et analyse le végétal dans son environnement. Il prépare son chantier en amont dans le respect des normes de sécurité des biens et des personnes et en conformité avec les règles professionnelles du secteur. Pour cela, il travaille toujours en binôme.

Il veille enfin au bon entretien de son matériel.

- ✓ Définir une stratégie d'intervention.
- ✓ Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail.
- ✓ Réaliser des interventions techniques sur les arbres.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent avancer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. Aussi, ce cursus permet au jeune d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final vous serez doublement récompensé puisque vous aurez en poche un diplôme et également une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagement réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



ACQUÉRIR DES
SAVOIRS ET
SAVOIR-FAIRE AVANT
SON ENTRÉE SUR LE
MARCHÉ DU TRAVAIL



DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI


LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES


Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :

 www.vertdazur.educagri.fr

LES DÉBOUCHÉS

 **Insertion professionnelle** : Ouvrier qualifié dans les entreprises d'élégage, les entreprises paysagistes, les entreprises de travaux forestiers, le service espaces verts des collectivités territoriales.

 **Poursuite de formation** : CS Constructions Paysagères, BTS Aménagements Paysagers, Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

Réussite aux examens*

80%

Satisfaction moyenne toutes formations confondues*

81%

Insertion professionnelle**

84%



*Session 2020-2021

** Session 2018



LA FORMATION

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances techniques, professionnelles et pratiques.



Définir une stratégie d'intervention :

-  Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre.
-  Elaborer un plan d'intervention.


Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail :

-  Utiliser des techniques d'accès au houppier.
-  Se déplacer dans un arbre.

Réaliser des interventions techniques sur les arbres :

-  Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation.
-  Réaliser des opérations de suppression.

Passage du GSA / SSTA et CACES Nacelle

-  **TRE** : Techniques de recherche d'emploi.



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33 - Fax : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.vertdazur.educagri.fr

 Site accessible au public handicapé

